G.M

DISTRIBUTION®

Lire et suivre impérativement
les instructions du mode d'emploi

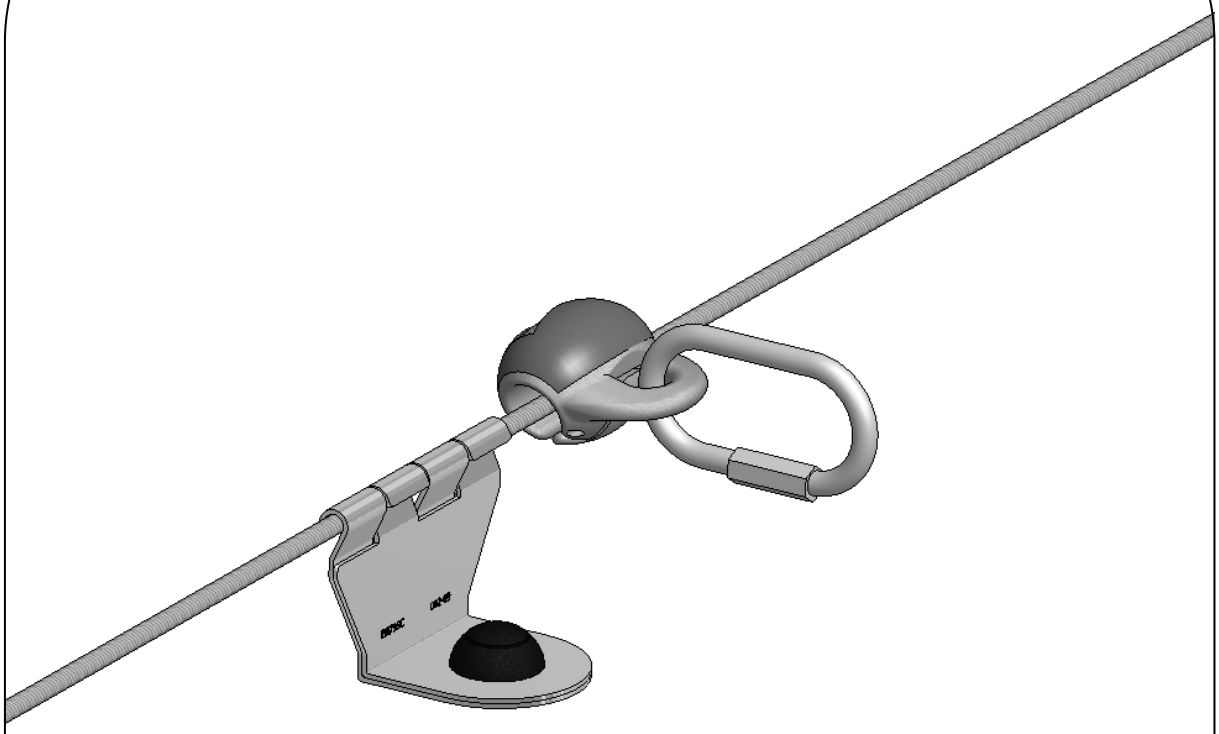

Ligne de vie à chariot

(Dispositif conforme aux exigences de la norme EN795 classe C de septembre 1996)

NOTICE TECHNIQUE

G.M

DISTRIBUTION®

SOMMAIRE

1) DESCRIPTION DU DISPOSITIF

2) DOMAINE D'APPLICATION

3) UTILISATION DU MATERIEL

4) COMPOSITION DU DISPOSITIF

5) NOTICE DE MONTAGE

6) FICHE D'AUTO CONTROLE

7) CONTROLE ET ENTRETIEN DU DISPOSITIF

G.M

DISTRIBUTION®

1) DESCRIPTION DU DISPOSITIF

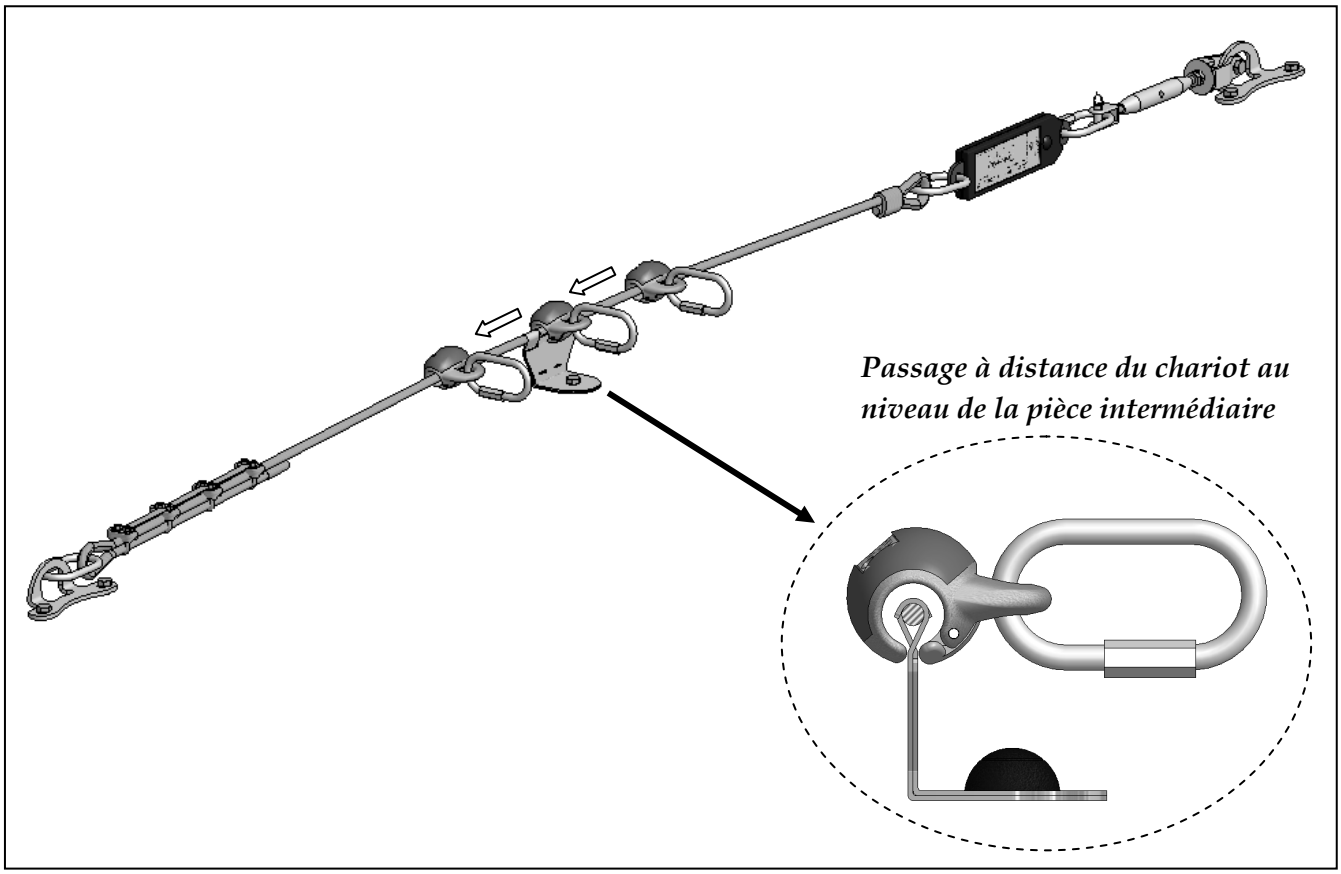

Ligne de vie à chariot

La ligne de vie **à chariot** est un dispositif de protection contre les chutes de hauteur. Ce dispositif a été conçu pour permettre aux intervenants de travailler en se déplaçant tout le long de la ligne de vie sans se soucier du passage des ancrages intermédiaires.

En effet, cette ligne de vie est munie d'un chariot spécialement étudié pour que l'utilisateur puisse franchir les pièces intermédiaires à distance, sans devoir se rapprocher du câble.

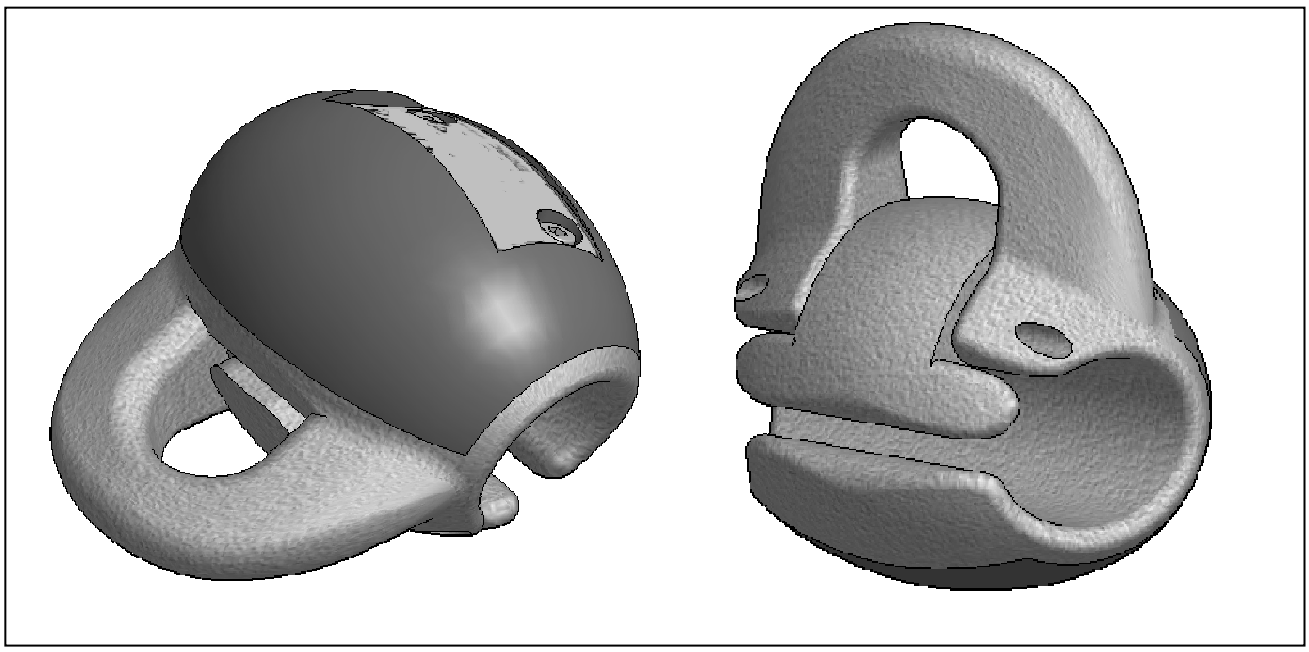

1.

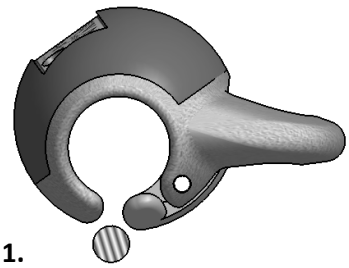

2.

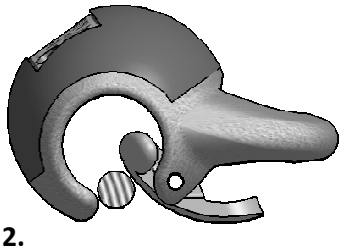

3.

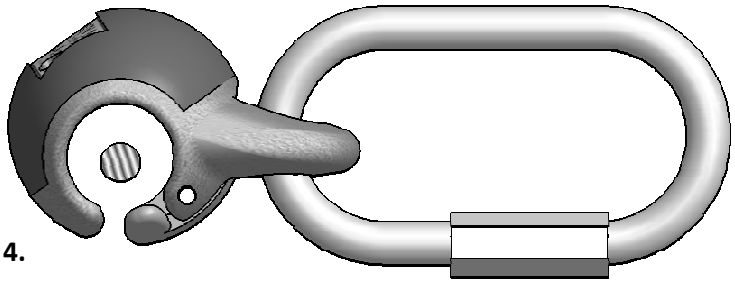

4.

Fonctionnement du chariot

Le chariot en INOX haute résistance, est conçu pour pouvoir se connecter facilement et en tout point de la ligne de vie.

Il suffit d'appuyer le chariot contre le câble pour déclencher son ouverture. Un ressort de rappel garantit ensuite la fermeture automatique du chariot sur le câble.

En connectant un mousqueton (ou un autre connecteur), l'utilisateur verrouille l'ouverture du chariot et peut alors se déplacer sur la ligne de vie en toute sécurité.

G.M

DISTRIBUTION®

Informations réglementaires :

- La ligne de vie **à chariot** permet à plusieurs intervenants de travailler sur des zones à risques de chute.
- Ce dispositif doit être utilisé avec des équipements de protection individuels conformes aux normes en vigueur.
- Nom et adresse du fabricant : **G.M DISTRIBUTION**
  Avenue de Champlevert –
  69520 GRIGNY
- Toutes les pièces de la ligne de vie présentent un marquage (étiquette ou gravure laser) indiquant :
  - nom du dispositif → **Ligne de vie à chariot**
  - norme en vigueur →EN795C
  - numéro de lot du fabricant et l'année de fabrication → par exemple : *« 002-09 »* signifie que la pièce fait partie du *lot n°2 fabriqué en 2009*
- Date d'achat :
- Date de la première mise en service :
- Commentaires :

2) DOMAINE D'APPLICATION

La ligne de vie **à chariot** peut être utilisée pour la protection des interventions sur :

- Toitures,
- Terrasses
- Ponts et chemins de ponts roulant,
- Façades
- ou tout autre site à risque de chute

Ce dispositif doit être utilisé avec les équipements de protection individuelle conformes aux normes en vigueur.

Pour un fonctionnement ultérieur optimal, les points suivants doivent être pris en compte à la conception de la solution technique :

- *Type d'intervenant (formation et habilitations ?)*
- *Fréquence d'intervention*
- *Méthodologie d'intervention à définir*
- *Accès prévus aux zones d'interventions*
- *Implantation du dispositif en fonction du travail à effectuer*
- *Choix des équipements de protection individuelle adaptés (harnais, longes, antichute…)*
- *Validation de la structure d'accueil pour recevoir efficacement les supports d'ancrage*

Après la mise en place du dispositif, un dossier technique complet doit être remis au client. Un certificat de conformité du produit ne suffit pas. Le dossier technique doit comprendre :

- *Le descriptif du dispositif mis en place*
- *La note de calcul des différents supports (par ligne de vie)*
- *Les efforts répercutés à la structure d'accueil*
- *Le nombre d'intervenant prévu sur le dispositif*
- *Le Procès Verbal d'essais des ancrages (si fixation dans de la maçonnerie)*
- *Les plans des supports*
- *Le certificat de conformité à la norme EN 795.*

3) UTILISATION DU MATERIEL

Note : *Pour une commercialisation ou utilisation hors France, il est essentiel pour la sécurité des utilisateurs que l'intégralité de cette notice soit fournie dans la langue du pays d'utilisation.*

Avertissement :

1. *Sauf étude spécifique, cet équipement est destiné à être utilisé par* **2** ***intervenants simultanément****.*
2. *Ces utilisateurs devront être* ***formés et habilités*** *aux travaux en hauteur, selon les obligations du Code du Travail des Art. L.231-3-1; Art. R.233-43 et Art. R.233-44, et être en possession d'un* ***certificat médical*** *d'aptitude aux travaux en hauteur délivré par la médecine du travail.*

Précautions avant utilisation

- Avant toute utilisation, un contrôle du dispositif par un examen visuel doit être réalisé pour s'assurer qu'il est en état de service et qu'il fonctionne correctement.
- Si le dispositif a servi à arrêter une chute, subi une détérioration ou si un doute subsiste quant à son efficacité maximum, celui-ci ne doit pas être utilisé avant qu'un contrôle ne soit réalisé par le fabricant, par un organisme agréé ou par toute personne compétente et habilitée.
- L'utilisateur du dispositif doit obligatoirement prendre connaissance des recommandations propres à chaque élément associé à l'utilisation de la ligne de vie (harnais, longes, mousquetons…), les respecter et les appliquer.
  Il est essentiel de vérifier avant chaque utilisation l'espace libre en cas de chute sur le lieu de travail (Hauteur de chute, présence d'obstacle sur la trajectoire de la chute)
- Avant la première mise en service, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à une urgence pendant l'utilisation de l'équipement.

Utilisation du dispositif

- Le dispositif doit être de préférence situé au-dessus de la position de l'utilisateur.
- Le système d'arrêt de chute étant relié au chariot devra répondre aux exigences de la norme NF EN 363.
- Pendant l'utilisation du dispositif, celui-ci doit être protégé de tout choc mécanique, thermique, électrique et des projections de produits corrosifs tels que l'acide…
- Cet équipement ne peut en aucun cas être utilisé pour une autre application telle que décrite dans cette notice.
  Toute Modification ou adjonction à cet équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit du fabricant.
  Toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires du fabricant.

G.M

DISTRIBUTION®

4) COMPOSITION DU DISPOSITIF

La ligne de vie **à chariot** est composée des pièces suivantes :

Câble de diamètre 8 mm en acier inoxydable 316 L	
Pièce intermédiaire en INOX (le nombre et l'espacement varie en fonction de la longueur du dispositif)	
Renvoi d'angle en INOX (il permet la continuité de la ligne de vie au niveau des angles)	
Tendeur en INOX avec pré-régleur	
Absorbeur d'énergie	
Lot d'accessoires d'extrémité en INOX (selon la technique de pose)	

G.M

DISTRIBUTION®

Panneau de signalisation indiquant l'obligation de se sécuriser au dispositif	
Plaque d'identification des paramètres de la ligne de vie	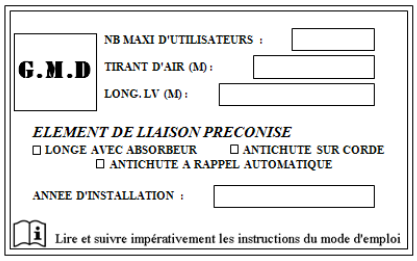

<u>Note</u> : tous les éléments composant la ligne de vie, excepté la signalisation, peuvent tolérer une force maximum de 1 440 daN.

G.M

DISTRIBUTION®

Ce matériel est fixé en fonction des différents cas sur :

Platines d'extrémités en acier inoxydable (pour fixation sur façade, mur et pilier béton)	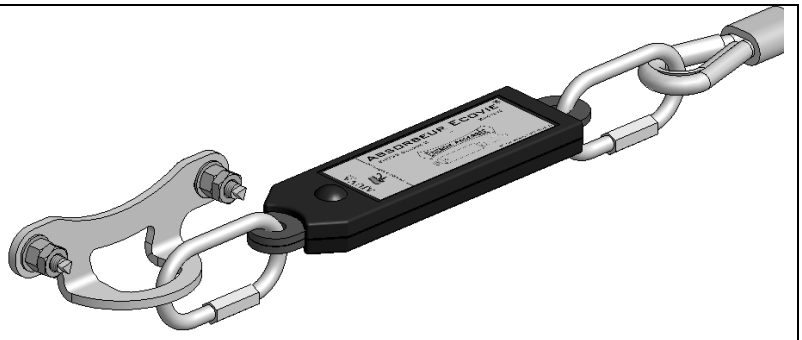
Potelets en acier galvanisé, en inox ou peints avec collerette d'étanchéité amovible en acier inoxydable (pour fixation sur dalle, charpente….)	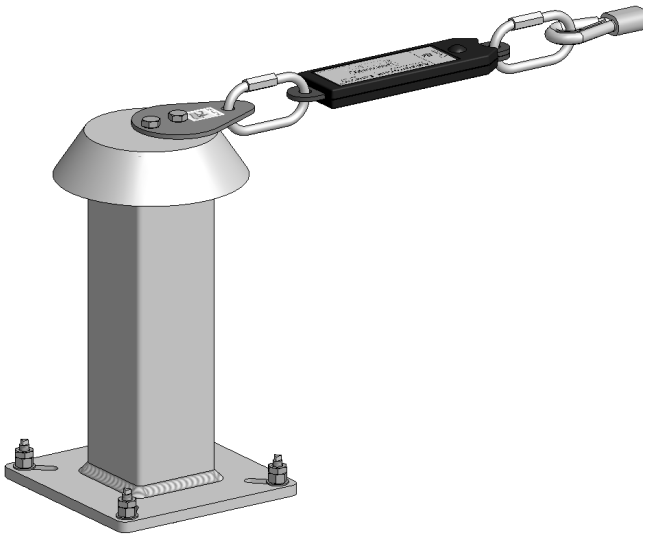
Potelets avec absorbeur d'énergie intégré.	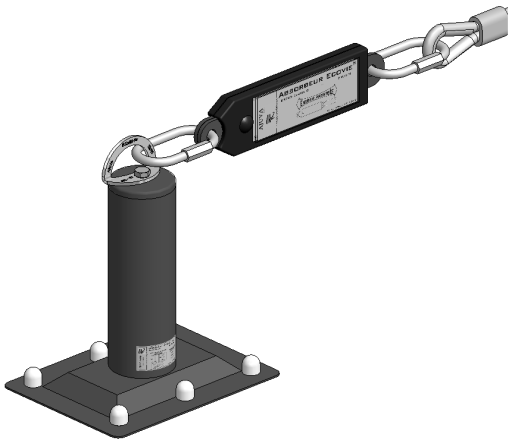

G.M

DISTRIBUTION®

5) NOTICE DE MONTAGE

Avertissement :

1. Les installations d'ancrages sont soumises aux exigences de la norme EN 795 Annexe A (recommandations relatives à l'installation).

2. L'installateur doit s'assurer que les matériaux de support dans lesquels les dispositifs d'ancrage sont fixés sont adaptés.

3. Pour toute fixation d'un ancrage dans de la maçonnerie, il est nécessaire de procéder à des essais sur chaque scellement. Une traction axiale de 5 kN doit être appliquée pendant 15 secondes. L'ancrage doit résister.

4. Les marquages décrits précédemment doivent être lisibles et contrôlables après la pose du matériel.

G.M

DISTRIBUTION®

Ligne de vie à chariot

Notice de montage

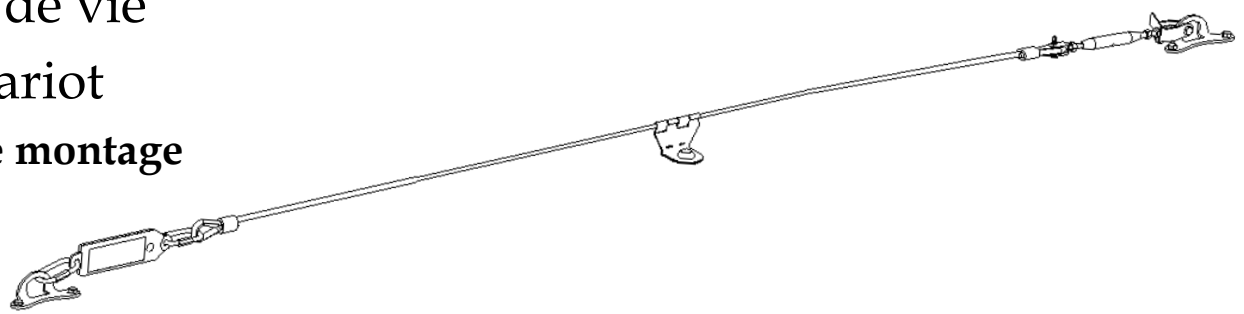

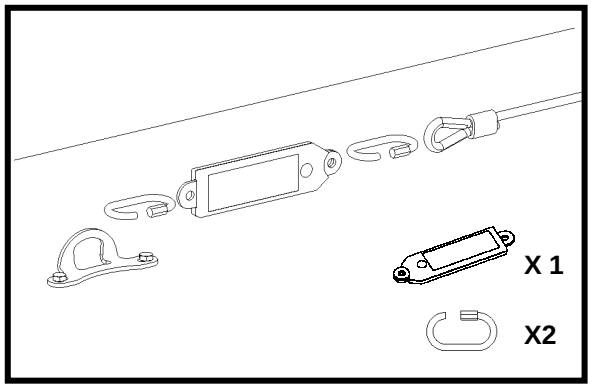

Relier le câble au support d'extrémité avec les maillons rapides et l'absorbeur d'énergie.

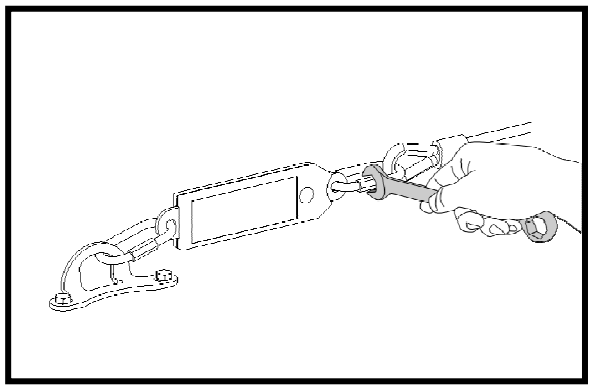

Verrouiller les maillons rapides avec une clé de 17.

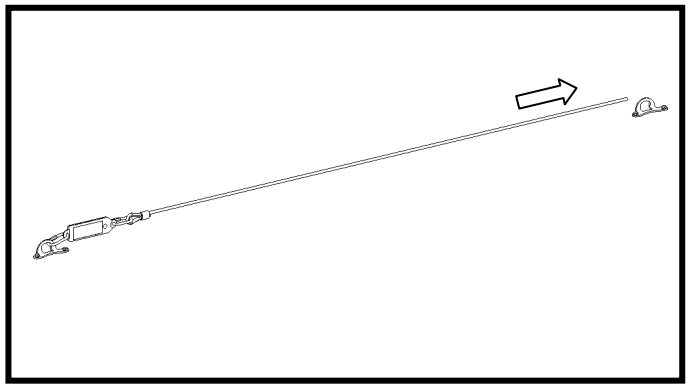

Dérouler le câble jusqu'au deuxième support d'extrémité.

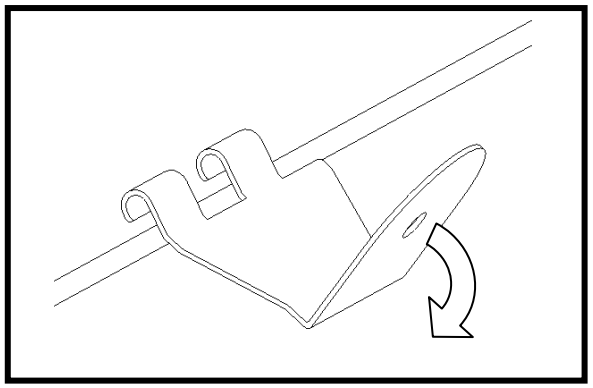

Placer la première partie de la pièce intermédiaire sur le câble.

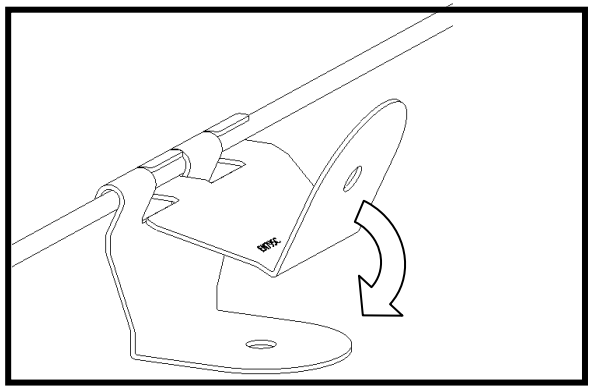

Assembler la deuxième partie de la pièce intermédiaire sur le câble.

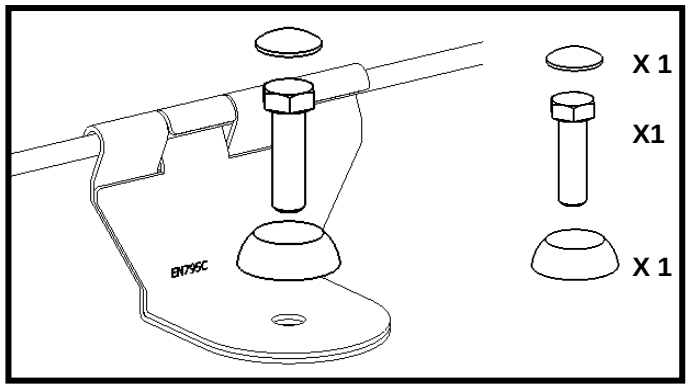

Une fois la pièce intermédiaire assemblée, visser l'ensemble sur le support avec les capuchons de protection.

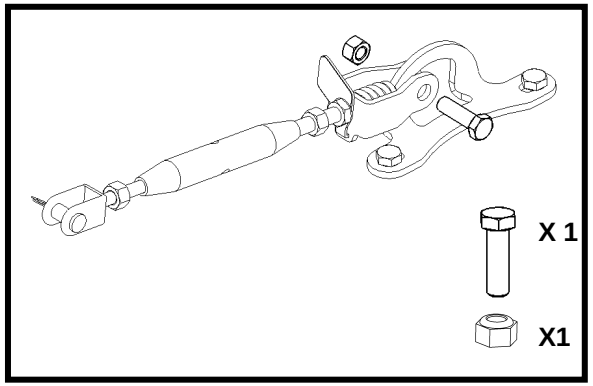

Au niveau du deuxième support d'extrémité, ouvrir le tendeur à fond et le fixer au potelet.

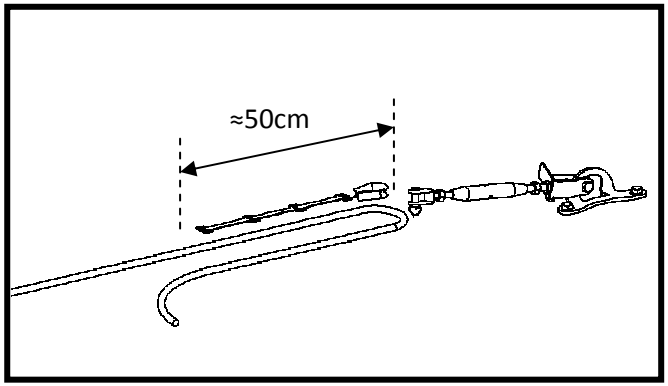

Mettre en tension manuellement le câble pour l'amener au bout du tendeur. Prévoir environ 50cm de câble supplémentaires pour tenir compte du retour et couper le reste.

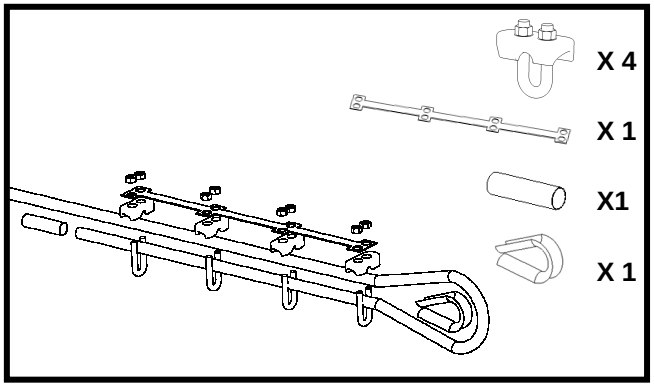

Fixer la cosse cœur et les 4 serre-câbles avec la plaque de liaison en plaçant le brin mort comme indiqué sur le dessin. Placer ensuite le bouchon sur l'extrémité du câble.

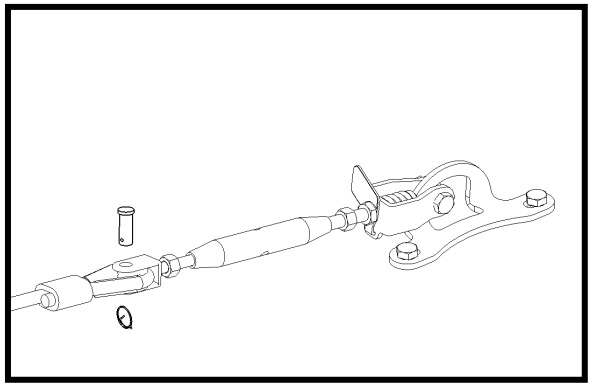

Fixer le câble au tendeur avec l'axe de la chape et remettre la goupille de sécurité.

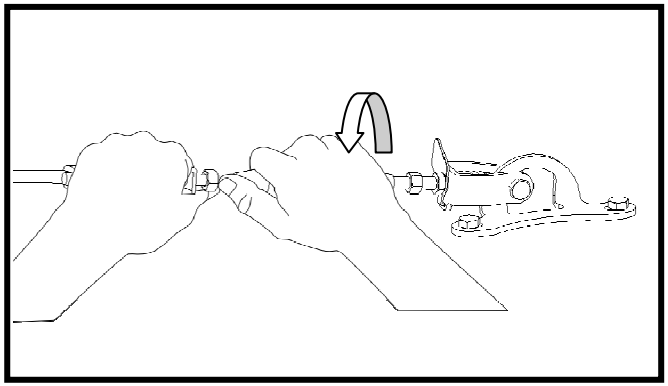

Tendre le câble en vissant le tendeur.

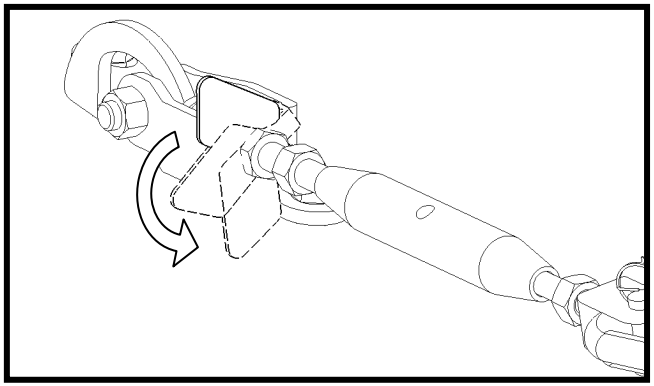

Lorsque la bascule du pré-régleur se libère, le câble est alors assez tendu.

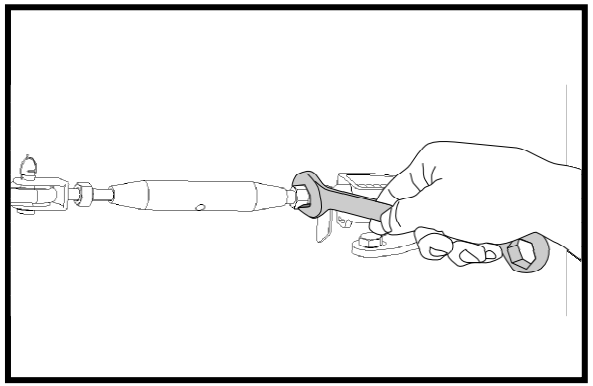

Bloquer le tendeur en serrant les écrous.

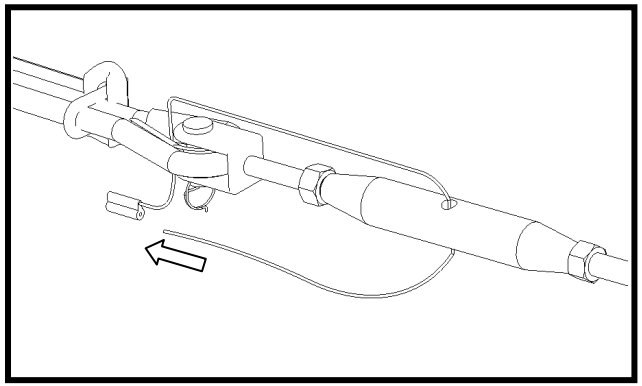

Plomber le tendeur pour sécuriser l'installation.

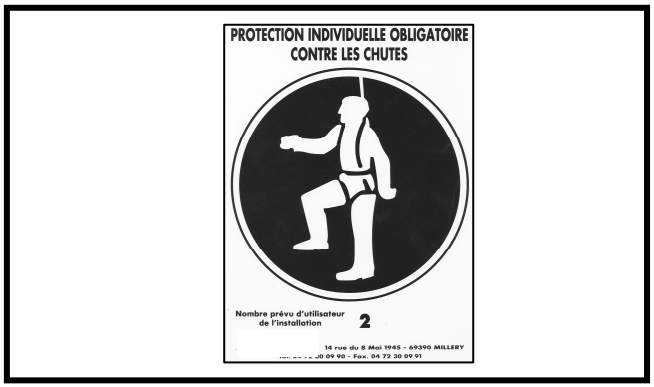

Positionner le panneau de sécurité au niveau de l'accès au site.

6) <u>FICHE D'AUTO CONTROLE</u>

Suite au montage du dispositif d'ancrage, cette fiche d'autocontrôle doit être remplie, datée et signée par le monteur qui doit la remettre ensuite au responsable de l'affaire.

	COCHER LA CASE CORRESPONDANTE	
ACTIONS A MENER	OUI	NON
Vérification du bon état du matériel livré		
Lecture de la présente notice technique		
Validation de la résistance de la structure d'accueil sur laquelle va être fixé le dispositif d'ancrage		
Serrage de toute la boulonnerie effectuée		
Serrages du ou des maillons rapides effectués		
Vérification de l'état du câble sur toute la longueur de l'installation		
Goupilles de sécurité en place sur le tendeur avec pré-régleur		
Présence d'écrous freins sur la boulonnerie		
Vérification si la bascule du pré-régleur est libre		
Vérification de passage du chariot au niveau des pièces intermédiaires du dispositif		
Essais de traction réalisés sur les scellements si la fixation du dispositif est dans la maçonnerie conformément à la norme EN 795		
Mise en place du bouchon de protection sur le bout du câble		
Mise en place du panneau de sécurité européen et de la plaque d'identification aluminium		

Installé le : Par :

Signature :

7) CONTROLE ET ENTRETIEN DU DISPOSITIF

Contrôle annuel

Les installations sont garanties 2 ans et le matériel est garanti 10 ans contre tout vice de fabrication.

En fin de garantie, le dispositif doit être contrôlé annuellement par le fabricant, par un organisme agréé ou par toute personne compétente et habilitée.

Contrôle avant utilisation

Avant chaque utilisation, un examen visuel doit être réalisé pour s'assurer qu'il est en état de service et qu'il fonctionne correctement.

Il faut notamment repérer les points d'oxydation, le bon serrage de la boulonnerie, et une éventuelle déformation pouvant résulter d'une chute.

Le point d'ancrage et le scellement étant en acier inoxydable, aucun entretien spécifique n'est à prévoir.

Contrôles et réparations

Historique

Date	Type d'examen (annuel, ponctuel, …)	Observations / réparations	Examinateur (nom, société)